



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JANVIER 2024

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises, M. Florian SCHWERI (S) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal, en remplacement de M. Pierre-Yves BOSSHARD.

certifié conforme

La Secrétaire :

Yasmine Menétrey

Le Président:

Pierre de Boccard